

Recommandations Générales

Soyez prudents : Prenez de bonnes chaussures de randonnée, montantes si possible, de l'eau, quelques aliments énergétiques, une protection contre le soleil (chapeau, lunettes), une tenue adaptée (pour VTT casque et matériel de réparation), une petite pharmacie et un téléphone portable.

Veiller à la météo locale avant tout départ.

Météo France : Tél. : 08 99 71 02 07 ou www.meteo.fr ou l'été auprès du **Point i** de Saint-Remèze, place de la Mairie : Tél. :

04 75 04 36 38

Respectez les milieux traversés, **les propriétés privées** mises aimablement à votre disposition, les gués, les consignes et balisages. Bien regarder aux traversées de route. On **évite tout feu**, la garrigue est trop vulnérable. **Fermez les clôtures**. Attention aux clôtures électriques. Les chiens sont tenus en laisse.

En période de chasse (de septembre à fin janvier) et à proximité de battue aux sangliers, manifestez votre présence auprès du premier chasseur posté pour connaître l'étendue du territoire chassé et la situation en cours. Si vous êtes un groupe, n'hésitez pas à contacter la Fédération départementale de chasse de l'Ardèche.

L'association n'est pas responsable en cas d'accident sur les chemins de randonnée.

Respectez l'environnement et la nature : On évite de sortir des chemins balisés. Il existe des espèces rares ou protégées. On ne dégrade pas, on ne monte pas sur les murets en pierre sèche. Ramassez vos ordures.

Dans la *Réserve Naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche*, merci de respecter scrupuleusement la réglementation. Les cueillettes ne sont pas autorisées.

Le Réseau Eco-Veille® : Si vous rencontrez des problèmes de balisage, signalétique, environnementaux... les signaler en remplissant la fiche Eco-veille téléchargeable sur : <http://ardeche.jimdo.com>

Numéros utiles et numéros en cas d'urgence :

Samu - 15 Police Secours - 17 Pompiers - 18 Général - 112

Mairie de Saint-Remèze : 04 75 04 12 24

Dans le périmètre de la Réserve :

SGGA : 04 75 98 77 31 – 06 15 49 37 82

Bonne randonnée et bonne découverte du milieu exceptionnel de Saint-Remèze !

Paysages, Patrimoine et Environnement de

Saint-Remèze



L'association **Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze**, née en octobre 2009, a pour but de « **mettre en œuvre toute opération, toute manifestation, toute action liée à l'étude, l'inventaire, la préservation, la prévention, la promotion afférant au patrimoine**

culturel, naturel, architectural et environnemental de Saint-Remèze et de son territoire ».

Elle a son siège social à la Mairie de Saint-Remèze. Elle propose chaque année un programme de **sorties thématiques** et d'animations, des activités ouvertes à tous. Elle est à l'origine de l'ouverture de plusieurs chemins de randonnée pour mieux s'approprier et découvrir le territoire. L'association est consciente de l'enjeu qui se présente à elle avec, à sa porte, la construction du **futur Espace de restitution de la grotte Chauvet** et son prochain classement au **Patrimoine mondial de l'UNESCO** qui devraient entraîner sur la commune un **afflux touristique de personnes passionnées de patrimoine culturel et de nature**.

SAINT REMÈZE
Ardèche



GORGES
DE L'ARDECHE
SYNDICAT DE GESTION



annexe
NUMERIQUE



Famille

**Paysages, Patrimoine et Environnement
Mairie, 07 700 Saint-Remèze**

Pour adhérer, contactez nous :

www.patrimoinestremeze.org

Téléphone : 04 75 98 48 49 ou 04 75 04 09 52 ou
06 86 85 21 57

Courriels : michel.raimbault2@wanadoo.fr ou
gilbert.pangon@neuf.fr

Circuit 6 :
De Sainte-Anne à
La plaine
d'Aurèle



Famille

**BALISAGE BLANC ET
JAUNE**

8.5 km

2 HEURES 30 Dénivelé : 45 m

Intérêt : cultures et paysage de garrigue avec nombreux murs en pierre sèche. Chapelle Ste Anne, ancien moulin à vent, ancien camp allemand (station radar).

Descriptif du circuit n°6 (c 6)

Facile, balisage blanc et jaune. VTT possible. Bonnes chaussures et chapeaux.

De la mairie, passer sous la vieille porte, prendre à droite entre l'église et le château (balisages GR et PR). Passer devant l'école, suivre la rue de la Batteuse jusqu'au local des Pompiers. Traverser et gagner la **chapelle Sainte-Anne (XIXe s.)** et son parc, puis suivre la route de Bourg-Saint-Andéol jusqu'à la Croix de l'Espant, à côté du camping.

Prendre le premier chemin à gauche direction « **le Moulin à vent** », visible de la route. Poursuivre jusqu'au ruisseau du Bruchet (cote 357 m) à travers vignes et lavande. Vue sur le massif de la **Dent de Rez** à votre gauche, le quartier de Charbonnière en face et le hameau de Beauregard à votre droite. Le chemin monte légèrement après le ruisseau par un revêtement en ciment. Élevage d'escargots à la ferme sur votre gauche en haut de la côte. On rattrape bientôt la D 4 de Bourg. Traverser la départementale pour prendre le chemin en face. Balisage blanc et jaune. Le suivre tout droit pendant environ 1 km. On est dans la **garrigue** et champs de lavande. On passe devant une cabanette de berger en pierre sèche, puis le long d'une amanderaie. A mi-distance, le chemin est coupé par une clôture électrique avec système de fermeture à double poignée. Bien refermer

derrière soi. Poursuivre jusqu'à la sortie de l'enclos avec le même type de fermeture. Prendre ensuite un grand chemin bien marqué, à gauche. D'ici, on aperçoit les vestiges de **l'ancien camp allemand (1944)** : silos pour radars, baraquements, abris disséminés dans la garrigue. Marcher plein Est jusqu'à la petite route de Bidon.

De là, prendre la route à droite sur 100 m puis gagner la butte qui se trouve à gauche. Nouvelle clôture électrique à franchir. Monter au sommet (cote 393 m) par un large chemin empierré : on y jouit d'un beau point de vue sur le massif de La Dent de Rez (719 m). La butte appartient au voyageur Point Afrique qui a son siège à Bidon. Un festival pour la promotion des cultures africaines fut organisé en 2007 sur ce site. On voit un petit théâtre de verdure. En contrebas, entre la D 4 et la colline, La **Plaine d'Aurèle** était occupée dans les années 90 par un terrain de vol à voile aujourd'hui planté de lavande. A l'est et au sud, s'étend le Grand Pâtis avec encore de nombreuses structures en pierre sèche à vocation pastorale. Près du sommet, restent les socles d'anciens pylônes d'une station de l'OTAN de la fin des années 50.

Descendre de la butte et prendre à droite le petit goudron qui ramène en moins d'un km à la D 4. Citerne et transformateur de l'ancien camp allemand à votre gauche, amanderaie et truffière sur votre droite. Ferme avec hangars au carrefour. Traverser en face pour prendre une petite route goudronnée et la suivre jusqu'au bout. Laisser le quartier de Charbonnière à votre gauche. Descendre, dans la continuité du goudron, un chemin de terre qui coupe le **Ruisseau du Bruchet**. Vieux murs en pierre sèche. Le suivre jusqu'à l'intersection avec la petite route de Pastroux à Saint-Remèze. Là, prendre cette route à gauche puis la suivre tout droit jusqu'à la chapelle Sainte Anne, à l'entrée du village de Saint-Remèze. Retourner vers la mairie par le chemin de départ.

Le saviez-vous ?

Moulin à vent : A tour cylindrique, il se trouve à moins d'un kilomètre à l'est du village dans une zone largement ouverte au vent. Il possède la date de 1717 sur son linteau. Le bandeau de pierres de taille en saillie au-dessus des murs devait servir de chemin de roulement à la calotte du toit portant les ailes. Le moulin a été rénové en 1981, couronné d'un dôme en brique à la place du chapeau conique initial.

Camp allemand : Il s'agit en fait d'une ancienne station radar construite lors du premier semestre 1944, chargée de traquer les appareils alliés sur le sud de l'Ardèche et de lancer contre eux des chasseurs allemands. De nombreux locaux ont été alors réquisitionnés pour les transports d'eau et de matériel. Il subsiste plusieurs structures en béton de cette base importante sur le terrain : trois silos pour radar vertical de type Freya et deux embases hexagonales de radar parabolique de type Wurzburg, souvent considérées comme des blockhaus, des abris protégés, une citerne et des restes de baraquement. Elle a été détruite par les allemands eux-mêmes le 20 août 1944 quatre jours après une attaque par des maquisards.

Plaine d'Aurèle : Elle s'étend au sud de la D 4, entre Charbonnière et les Pins de Bidon. Il s'agit d'anciens espaces de pâturage à la lisière des communes de Saint-Remèze, Gras et Bidon. Le toponyme d'« aurèle » a donné lieu à des interprétations fantaisistes ; il viendrait du patois local « aure » signifiant le vent (du latin *aura*, air en mouvement). La Plaine d'Aurèle est effectivement une plaine très ouverte aux vents, en particulier au mistral qui souffle environ 60 % du temps.

Profil du circuit

